



13 ème mois pas versé pour demission ?

Par **zebulon62000**, le **02/01/2008** à **20:26**

Bonsoir,

Cela fait 4 ans que je suis salarié et touche un 13 eme mois, j'ai démissionné debut decembre, j'effectue mon préavis jusqu'au 4 janvier.

Je viens de recevoir ma paye du mois de decembre et je n'ai pas touché mon 13 ème mois.

A-t'il le droit de me supprimer le 13 eme mois alors que je l'ai toujours touché (ceci n'étant pas stipuler dans mon contrat de travail)

D'avance merci.